

bon ordre et cherchent à prévenir et détourner ces scènes déplorables dont ceux qui se plaignent ne doivent certes pas désirer le retour. Ce n'est pourtant que dans ce seul sens qu'on peut expliquer les lignes de notre dernier numéro auxquelles nous faisons allusion. Qu'on cherche le mot *démêlé* et on verra qu'il veut dire *querelle, dispute, contestation, brouillerie*. Nous nous étions servis de ce mot préférablement à tout autre, parce qu'il renferme à peu près, l'idée de toutes les causes de désordres, et nous ne voyons pas comment on a pu y attacher une idée différente et en conclure qu'on voulait détourner d'aller voter. Mais, dira-t-on, vous avez loué ceux qui s'absentaient de la ville pour éviter les *sollicitations qu'on pourrait leur faire pour les engager à figurer parmi les *bullies**. Quel mal y aurait-il en cela, s'ils ne se croyaient capables de s'y soustraire que par ce moyen ? D'ailleurs avons-nous fait allusion à l'un ou l'autre parti ? Avons-nous donné à entendre que c'étaient les partisans de tel ou tel candidat qui fussent partis ? Ceux qui se plaignent en cette circonstance ne donnent-ils pas à entendre qu'ils cherchent à s'entourer d'hommes ou supports tout-à-fait contraires à la franchise électorale ? Nous n'avons jamais condamné ceux qui remplissent leur devoir de citoyen anglais. Tout au contraire : nous croyons que c'est en quelque sorte une obligation pour tout sujet britannique d'exercer son droit pour faire triompher la justice. Nous avons même déjà fait un devoir à tout citoyen de se dévouer généreusement, lorsque le bonheur ou le salut de l'état le requérait.

Nous ne voulons pas ajouter foi à certains rapports visiblement exagérés et qui auraient pour suite des voies de faits aussi injustes qu'imprudentes. Car de semblables menaces, si elles étaient vraies, de quelque part qu'elles pussent venir, ne serviraient qu'à constater un sans-culottisme qu'il deviendrait de notre devoir de combattre de toutes nos forces, comme le plus terrible des fléaux. Croire que la religion, dans ces circonstances, ne peut élever la voix pour prévenir les désordres et maintenir la paix, parce que c'est entraver les menées de certains partis, c'est se tromper lourdement. Qu'on crise tant qu'on voudra, que la religion ne gagne rien à se mêler dans ces commotions politiques, que c'est la compromettre imprudemment, de vouloir alors lui faire remplir sa mission de paix, il se trouvera toujours parmi ses pasteurs et ses gardiens des hommes pleins de foi et de courage qui se rappelleront que c'est trahir cette même religion et lui faire injure que de ne pas élever la voix contre les désordres, crainte de perdre l'appui des mortels et de lui attirer les persécutions des impies. Non, non, la religion n'est pas soumise au caprice de la fragilité humaine. Elle n'a pas plus besoin de la protection des puissances de la terre pour se maintenir, qu'elle a eu besoin de leur autorité pour s'établir et se fonder ; jamais l'église n'a été plus forte que dans les temps des persécutions. Tous ses jours étaient alors comptés par des victoires, et le sang des martyrs, comme l'on sait, en faisaient des légions de chrétiens. C'est toujours le même maître qui la défend, la soutient et la fait triompher.

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

##### ROME.

—Mgr Charles Baggs, évêque de Rella, *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique du district occidental d'Angleterre, a été sacré, le 23 janvier, dans l'église de Saint Grégoire *al Monte Celio*. Le prélat consécrateur était le cardinal Fransoni, qu'assistèrent Mgr. Georges Brown, évêque de Sloa, vicaire apostolique du district de Lancaster (Angleterre), et Mgr. Guillaume-Bernard Collier, évêque de Milevi, et vicaire apostolique de l'île Maurice.

—S. Emin. le cardinal Patrini, vicaire de Sa Sainteté, assisté de Mgr. Asquini, patriarche de Constantinople, et Canali archevêque de Colosse, a sacré le même jour, dans l'église de Saint-Pantaléon, Mgr. Louis Landi Vitori, élu évêque d'Assise et Mgr. J. B. Rosani, élu évêque d'Éritrée, *in partibus*. De son côté, le cardinal Ferreti a sacré, dans l'église des quatre Saints Couronnés *al Monte Celio*, Mgr. J. F. Cometti, élu archevêque de Nicomédie, *in partibus*.

##### FRANCE.

—Mgr. Doney, préconisé évêque de Montauban, est arrivé à Paris, afin de prêter serment entre les mains du chef de l'Etat.

—On dit que le prélat sera sacré, le 10 mars, dans l'église métropolitaine de Beauvais. Le chapitre de Montauban doit être représenté à cette cérémonie.

—On assure que Mgr. l'évêque de Versailles, cédant aux nouvelles et pressantes instances qui ont été faites, a accepté le siège archiépiscopal de Rouen.

—Mgr. Gros, évêque de Saint-Dié, succéderait à Mgr. Blancard de Bailleur sur le siège de Versailles.

—On sait qu'un grand nombre de catholiques français, répondant à l'appel de l'*Univers*, se sont réunis pour offrir à l'illustre archevêque de Cologne un tableau de M. Hauser, représentant Notre Seigneur et saint Jean. Le cou-

rageux et vénérable prélat a daigné accepter ce témoignage d'admiration filiale, et nous a adressé la lettre suivante, qu'un hasard malheureux nous avait fait oublier, et qui est datée de Munster et Westphalie, le 14 septembre 1843.

AU RÉDACTEUR DE L'*Univers*.

Monsieur,

J'ai reçu, il y a quelques jours, le tableau peint par M. Hauser, qui m'a été envoyé de Paris. J'ose vous prier, Monsieur, de publier dans votre journal que je remercie de tout mon cœur tous ceux qui ont pris part à ce beau et précieux présent. Je leur demande de vouloir bien se souvenir de moi devant Dieu, et je ne les oublierai pas moi-même.

Agréez, etc.

† CLÉMENT-AUGUSTE, archevêque de Cologne,  
baron Droste de Vischering.

—Il vient de mourir à Epinal, dans un âge fort avancé, une femme dont l'existence offre, depuis bien longtemps, une particularité assez remarquable sous le point de vue hygiénique. La mère Kaiman avait adopté, pour se disposer aux fêtes de l'Église, une méthode devant laquelle seraient incontestablement morts d'épouvante nos plus robustes estomacs modernes. Chaque fois qu'une de nos grandes fêtes approchait, elle s'y préparait par une abstinence véritablement phénoménale : pendant les huit jours que durait le jeûne absolu qu'elle s'imposait, elle ne touchait à aucune nourriture, et ne se permettait pas la moindre goutte d'eau, pour se rafraîchir. Seulement, arrivée à la veille ou à l'avant-veille de la fête, ressentant vivement les tourments de la soif, elle insérait alors entre ses dents un petit morceau de bois dont la rugosité amenait sur la langue le peu de salive qui pouvait encore se trouver dans son corps. Or, ce phénomène d'un jeûne outré et même mortel, elle l'a reproduit bien des fois durant de nombreuses années, et cela d'une manière périodique, tout en se livrant à ses occupations ordinaires et sans en éprouver d'autre mal que la faiblesse qui en était la conséquence nécessaire.

##### ANGLETERRE.

—Nous sommes informés sur bonne autorité que telle est la difficulté ou plutôt l'impossibilité de former un clergé anglican pour envoyer dans la Nouvelle Galle du Sud et à Tasmania, afin d'y exercer des devoirs de pasteurs et de missionnaires, que le secrétaire colonial a formellement intimé que si ce clergé (anglican) ne pouvait être formé promptement, il serait contraint d'approprier les allouances aux catholiques romains et aux wesleyens, vu que les colonies ne peuvent demeurer dans un état de dénuement spirituel. Maintenant nous sommes peiné, ajoute le journal protestant, d'avouer que de tels faits deviennent une disgrâce déshonorante et un reproche à notre Église, et ne prouvent que trop clairement que le véritable esprit des saints et anciens martyrs, tel que d'un St. Paul, d'un St. Thomas, d'un St. Colomban, d'un St. Augustin, d'un St. Boniface, et pourquoï n'ajouterions-nous pas même d'un Xavier, est entièrement éteint parmi nous ; que dans ce qui regarde les dons et les inspirations du St. Esprit, nous sommes infiniment inférieurs par notre foi et notre courage à ceux qui nous ont précédé et dont la vie et les souffrances sont l'objet du mépris d'un si grand nombre de chrétiens. Quel est le meilleur moyen de faire revivre au milieu de nous leurs exemples et leurs vertus que la divine providence a comblé de ses bénédictions et fait fructifier si abondamment. N'est-ce pas en suivant les cours de ces grands maîtres et en nous conduisant suivant les règles de leur discipline ?

Churchman.

—Les catholiques d'Angleterre ont tenu dernièrement un meeting pour présenter une pétition à la reine au sujet de l'exclusion des catholiques du jury formé pour le jugement d'O'Connell. Étaient présents le comte de Shrewsbury, lord Stourton, Mgr. l'évêque de Briggs, l'honorable Charles Langdale, sir Edward Vavassour, baronet, etc. Voici la résolution qui a été prise :

« Nous soussignés professant la religion catholique romaine, intimement convaincus du principe important établi par l'acte d'émancipation que la différence de religion ne pouvait plus être considérée comme formant des incapacités civiles, nous ne pouvons envisager qu'avec les plus vives alarmes les procédés, dernièrement adoptés par les officiers civils de la couronne dans la cour du banc de la reine en Irlande. Nous avions de plus fermement espéré que l'on avait abandonné pour jamais l'imputation odieuse que les catholiques ne se regardent pas comme liés par leur serment, et qu'on ne songerait pas à faire revivre jusque dans une cour de justice cette accusation mensongère. Nous nous regardons donc comme flétris par les officiers de la couronne et jugés incapables de jouir du plus important privilège d'un sujet britannique, celui de siéger, comme *juris* dans une cour de justice. Par ces considérations et dans ce temps de crise où nos droits, comme citoyens, et nos principes, comme chrétiens, sont attaqués par une si haute autorité, nous nous adressons à nos compatriotes professant la même religion que nous pour faire, dans tout l'empire et d'un commun accord, une adresse à ce sujet à notre vénérée souveraine. — *Suivent les signatures.*

—On lit dans le journal *The Star* :

« Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer aux personnes qui s'intéressent au succès des deux collèges *Saint-François-Xavier* et *Scarle* établis à Calcutta, et placés sous la direction des Jésuites, qu'un renfort de sept nouveaux religieux de cet ordre, sortis du collège de *Stonyhurst* (Lancashire), viennent d'arriver sur le bateau à vapeur la *Bentley*, pour se joindre à leurs frères et les aider dans la direction des deux collèges, ce qui portera le nom-